



# MAEC API

« Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles domestiques »



Association de Développement de  
l'Apiculture en Nouvelle Aquitaine

## Campagne 2026



*La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*

Webinaire du 13 mars 2026



Avec l'appui financier de

Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR





# SOMMAIRE

1. Principes généraux
2. Bilan MAEC API 2025
3. Présentation de la MAEC API 2026
4. Présentation succincte des modalités de dépôt d'un dossier



# 1. Principes généraux



# Cycle de vie d'un dossier

Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre dossier sur la plateforme **Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine (MDNA)**

*Vérifier vos courriels indésirables !*

1. Demande d'aide numérique - MDNA

Février-mai année N

2. Instruction de la demande d'aide

4. Décision d'octroi de l'aide

À partir de mars année N+1

3. Programmation - Consultation des partenaires et vote des élus

À partir de novembre année N

5. Validation du paiement

Contrôles sur place

6. Paiement



# Cycle de vie d'un dossier

Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre dossier sur la plateforme **Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine (MDNA)**

*Vérifier vos courriels indésirables !*

1. Demande d'aide numérique - MDNA

Février-mai année N  
**Accusé d'enregistrement**

2. Instruction de la demande d'aide

**Accusé de recevabilité**  
**Demande de complément**

4. Décision d'octroi de l'aide

À partir de mars année N+1  
**Arrêté d'attribution de l'aide**

3. Programmation - Consultation des partenaires et vote des élus

À partir de novembre année N  
**Courrier postal précisant l'aide attribuée**

5. Validation du paiement

Contrôles sur place

6. Paiement





## 2. Bilan MAEC API 2025



# Bilan MAEC API 2025

## Calendrier campagne 2025 :

| mars-mai 2025           | mai 2025 –mars 2026                                                                    | mars-avril 2026                           | avril-juin 2026      |
|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------|
| dépôt<br>demande d'aide | Instruction et validation<br>des dossiers par les élus<br><b>Envoi courrier postal</b> | décision juridique<br>disponible sur MDNA | contrôle et paiement |

Envoi du courrier en novembre 2025 pour 45 dossiers, et en février 2026 pour 299 dossiers.

## Instruction au 02/03/26 :

|                                 | 2024       | 2025       |
|---------------------------------|------------|------------|
| Avis favorables                 | 328        | 363        |
| Avis défavorables               | 15         | 20         |
| Dossiers en cours d'instruction | -          | 1          |
| Nbre dossiers                   | <b>343</b> | <b>384</b> |



**Déclaration spontanée  
obligatoire si problème de  
respect du cahier des charges**

Avis défavorables : Abandon (2 dossiers) / Absence de déclaration de colonies 2024 (14 dossiers) / Hors délais (2 dossiers) / Nombre de colonies insuffisant (1 dossier) / Statut du demandeur non éligible (1 dossier)



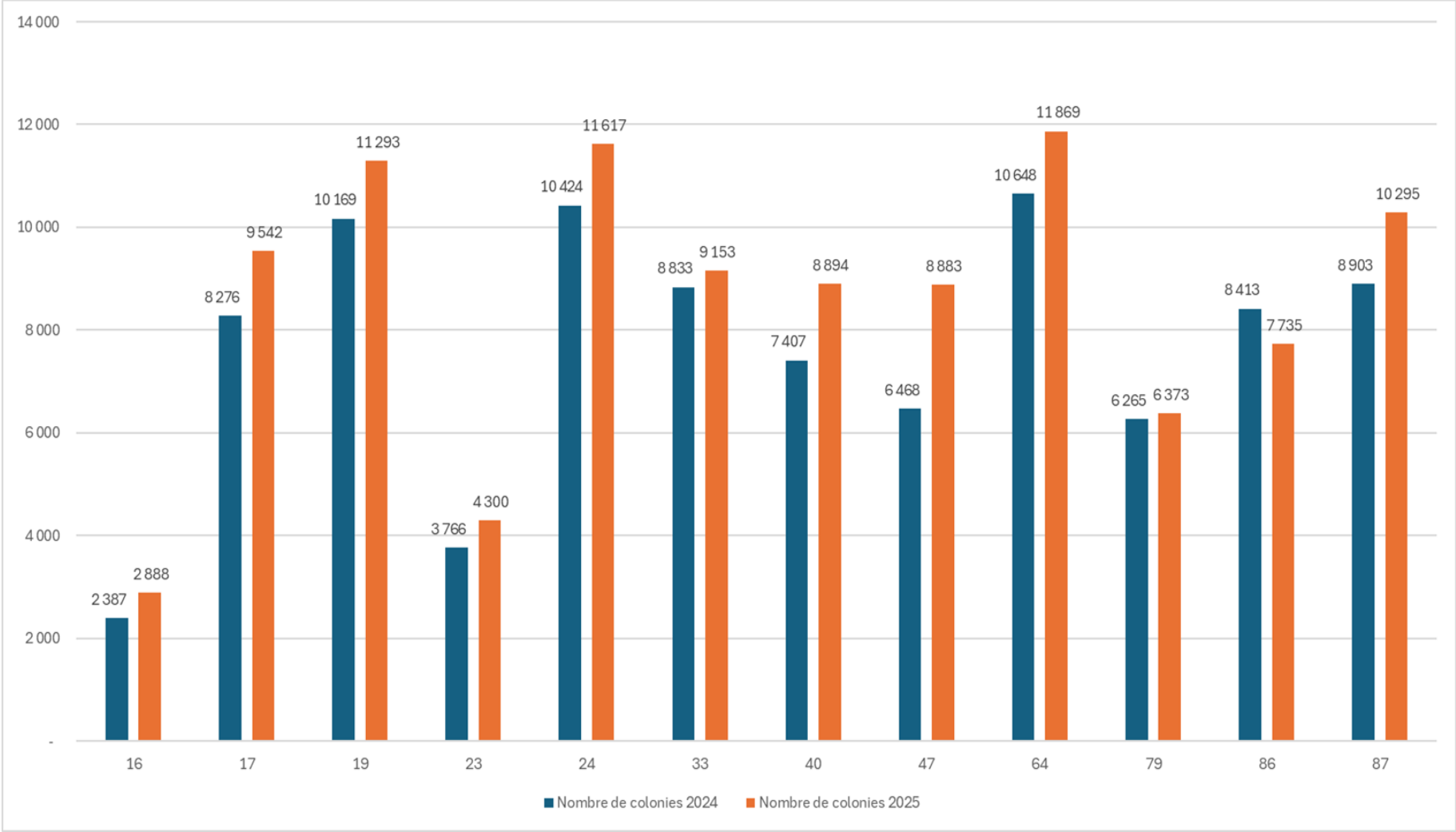
# Nombre de colonies aidées par département



Instruction au 2 mars 2026 :

| NAQ                | 2024   | 2025    |
|--------------------|--------|---------|
| Nombre de dossiers | 328    | 363     |
| Nombre de colonies | 91 959 | 102 842 |

2025  
+11% dossiers  
+12% colonies

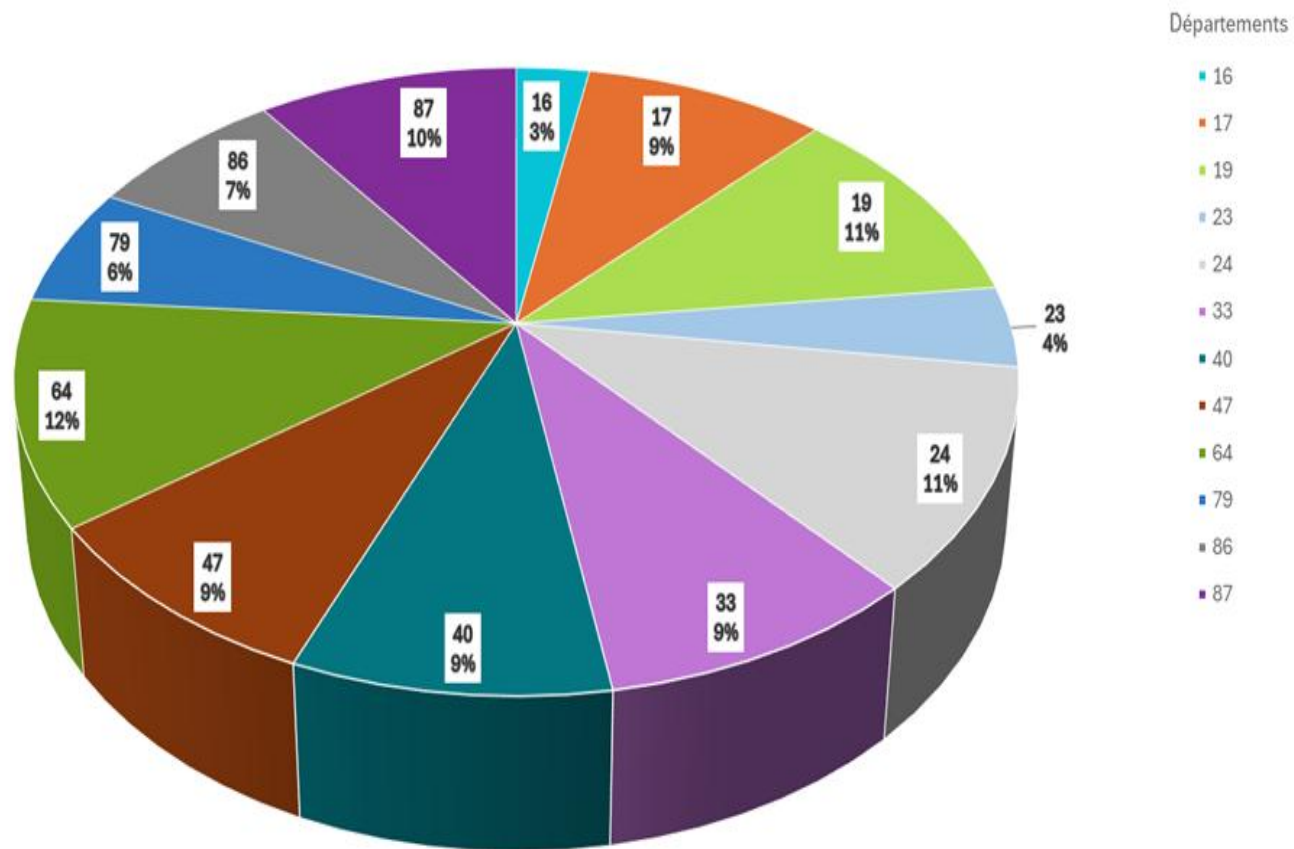


La Corrèze (19), la Dordogne (24), les Pyrénées-Atlantiques (64) et la Haute-Vienne (87) détiennent un peu plus de 43 % des colonies, puisqu'ils disposent d'un cheptel de 45 074 colonies pour un total de 102 842 colonies pour la Région NA.





# Répartition du nombre de colonies aidées par département



Globalement le cheptel de colonies aidées est assez bien réparti entre les départements de la Région (9 à 12% selon les départements), excepté les Deux-Sèvres (6%), la Creuse (4%) la Charente (3%).



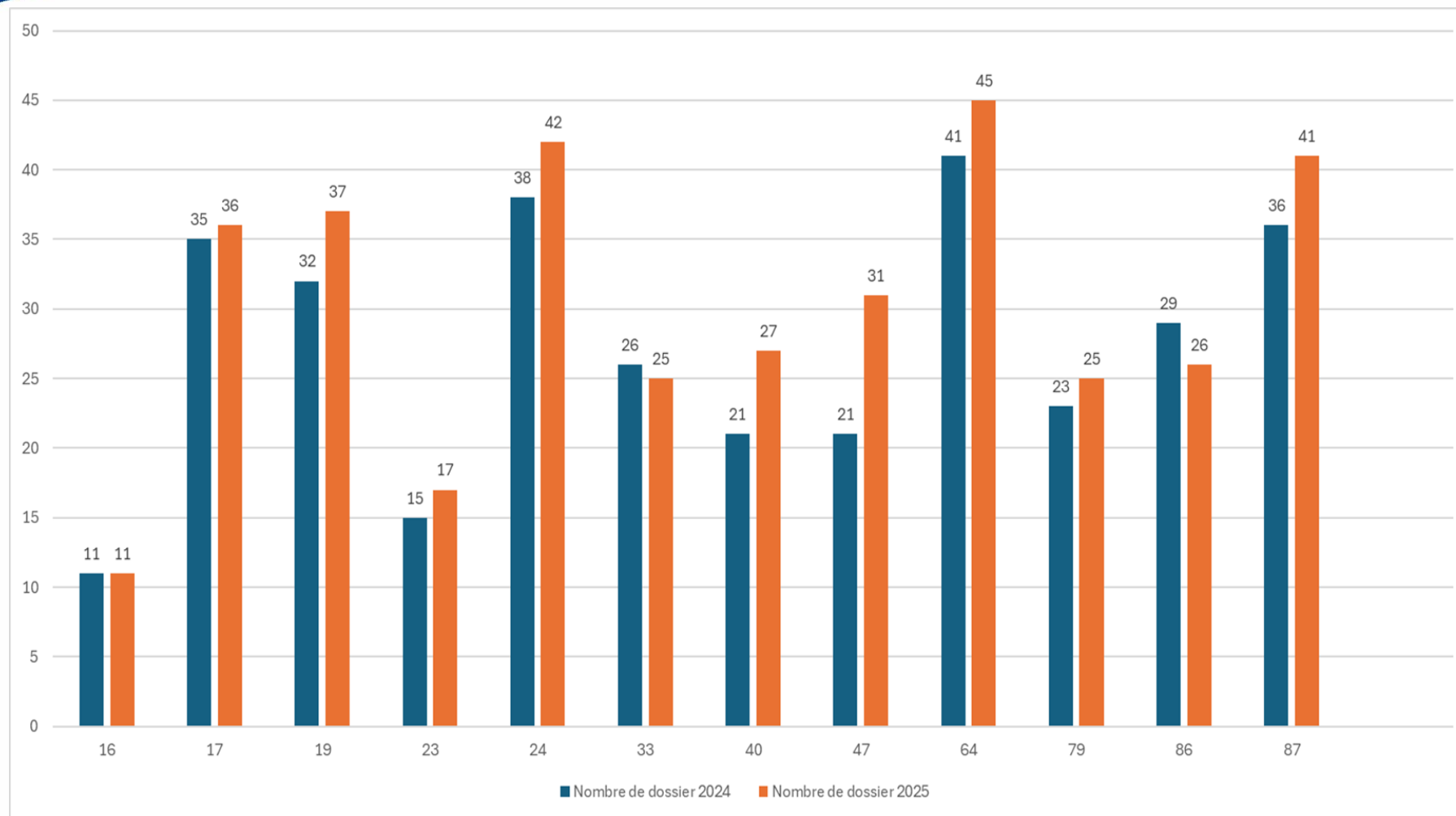
# Nombre de dossiers aidés par département

| NAQ                | 2024   | 2025    |
|--------------------|--------|---------|
| Nombre de dossiers | 328    | 363     |
| Nombre de colonies | 91 959 | 102 842 |

2025

+11% dossiers

+12% colonies



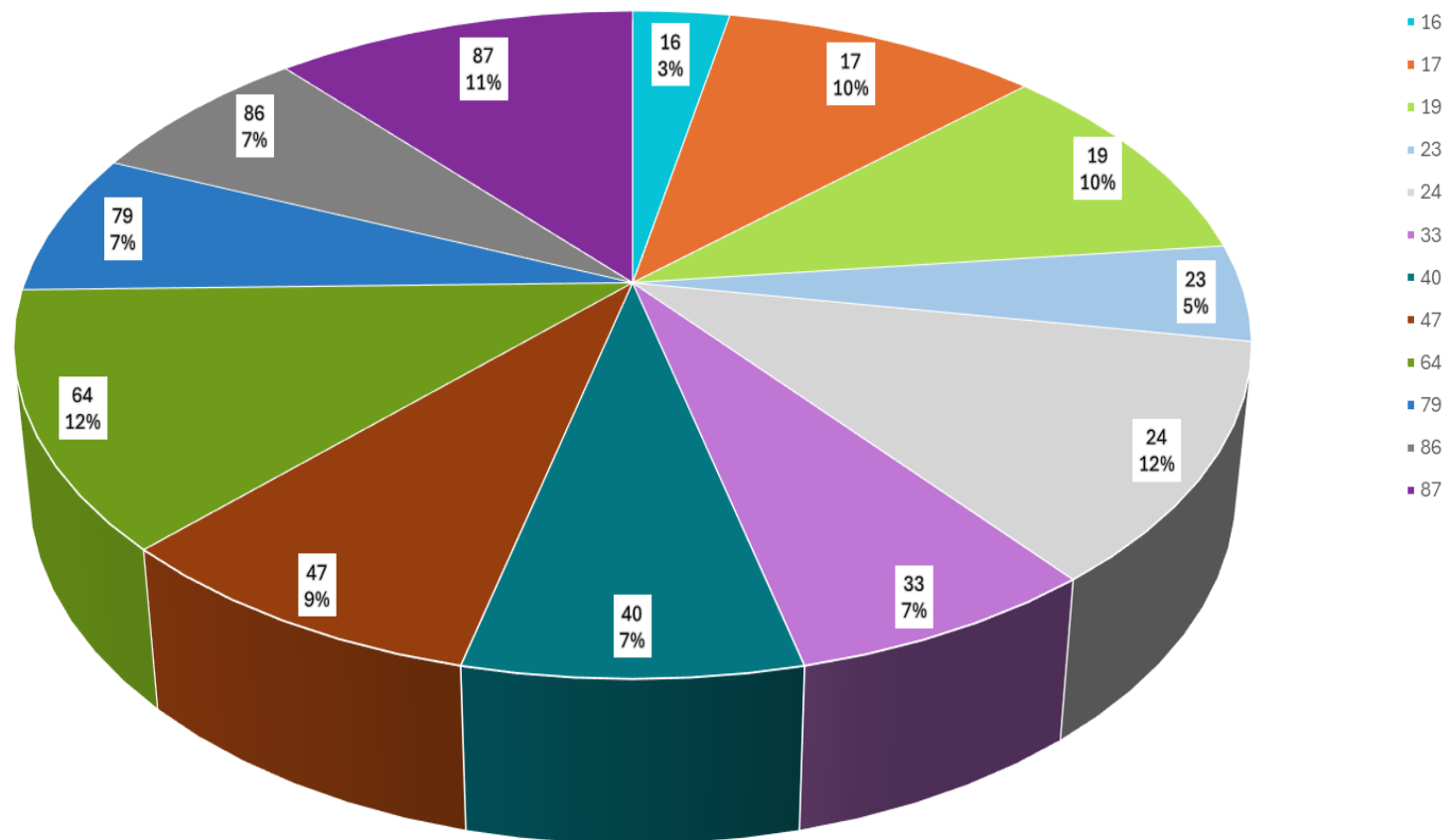
Également les départements  
19, 24, 64 et 87  
comptabilisent 165 dossiers  
sur le total de 363 dossiers  
éligibles pour 2025, soit 45%  
des dossiers.



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

# Répartition du nombre de dossiers aidés par département



Comme pour les colonies, les dossiers sont globalement assez bien répartis entre les départements, excepté la Charente (3%) et la Creuse (5%).



# Prévisionnel 2025

Au 2 mars 2026

|                  | 2024        | <u>Prévisionnel</u><br>2025 | <u>Enveloppe</u><br>2025 |
|------------------|-------------|-----------------------------|--------------------------|
| Total général    | 1 856 800 € | 2 073 600 €                 | 1 875 000 €              |
| Total Région 20% | 371 360 €   | 414 720 €                   | 375 000 €                |
| Total FEADER 80% | 1 485 440 € | 1 658 880 €                 | 1 500 000 €              |

A l'instar de 2024, l'enveloppe financière 2025 sera ajustée pour couvrir les besoins.

Le coefficient stabilisateur ne sera pas appliqué.



Rappel :

Enveloppe annuelle 2024-2027 = 1 500 000 €

En 2024 : + 356 800 € (Région+FEADER)

En 2025 : + 573 600 € (Région+FEADER)





# 3. Présentation de la MAEC API 2026





# SORTIE DE L'APPEL À PROJETS LE 25 FÉVRIER 2026

[Appel à projets MAEC API - Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles \(API\) 2026 | Europe](#)

Dépôt des dossiers **jusqu'au 29 mai 2026**. Pas de retard accepté !



**Les dossiers incomplets restés sans réponse après le 31/03/2027 seront considérés inéligibles.**



# Bénéficiaires éligibles



# Bénéficiaires éligibles

- Les agriculteurs actifs (cf. règles de la PAC 2023-2027)
- Les exploitations dont le siège se situe en Région Nouvelle-Aquitaine
- Les exploitations des lycées agricoles
- Les établissements spécialisés en matière d'insertion justifiant d'une activité agricole



# Bénéficiaires éligibles

## RÈGLES DE LA PAC 2023-2027 : ÊTRE AGRICULTEUR ACTIF

- ETRE AGRICULTEUR :

- ✓ si individuel : être assuré pour son propre compte à l'**ATEXA** ( $\geq 80$  colonies)

Attention pour avoir l'ATEXA il faut avoir indiqué à la MSA détenir au moins 80 colonies

- ✓ si en société : l'**objet** de la société doit être **agricole**

- ETRE ACTIF :

- ✓ avoir **moins de 67 ans**

- ✓ si plus de 67 ans : **ne pas avoir fait valoir ses droits à la retraite**



# Colonies éligibles



**Ruches et ruchettes de production de miel**



**+ déclaration de détention et d'emplacements en période obligatoire : du 01/09 au 31/12/2025.**

→ La déclaration de détention et d'emplacements de ruches 2025 devra obligatoirement être fournie.



**Sans déclaration** faite dans les temps, **inutile de déposer un dossier**, il ne pourra pas être instruit,

***sauf pour les cas très particuliers :***

- *nouveaux apiculteurs,*
- *si les effectifs de la déclaration 2025 ne reflètent pas la situation de 2026,*

*=> fournir avant le 31 janvier 2027 la déclaration de ruchers de l'année 2026, établie pendant la période réglementaire du 01/09/2026 au 31/12/2026.*

**Les ruches utilisées pour l'élevage de reines ne sont pas éligibles !**





# Cahier des charges



Durée d'engagement : 1 an : 15/05/2026 -14/05/2027

## Cahier des charges MAEC API

Détenir de façon permanente un nombre de colonies au moins égal au nombre de colonies engagées

Avoir au minimum un emplacement par tranche de 24 colonies sur la période d'engagement

Avoir à minima **12 colonies** par emplacement

Respecter un temps minimum de présence de colonies de 3 semaines par emplacement

Détenir un registre d'élevage permettant de justifier le respect des engagements

Simplification du cahier des charges : suppression des distances minimales entre colonies



# Cahier des charges

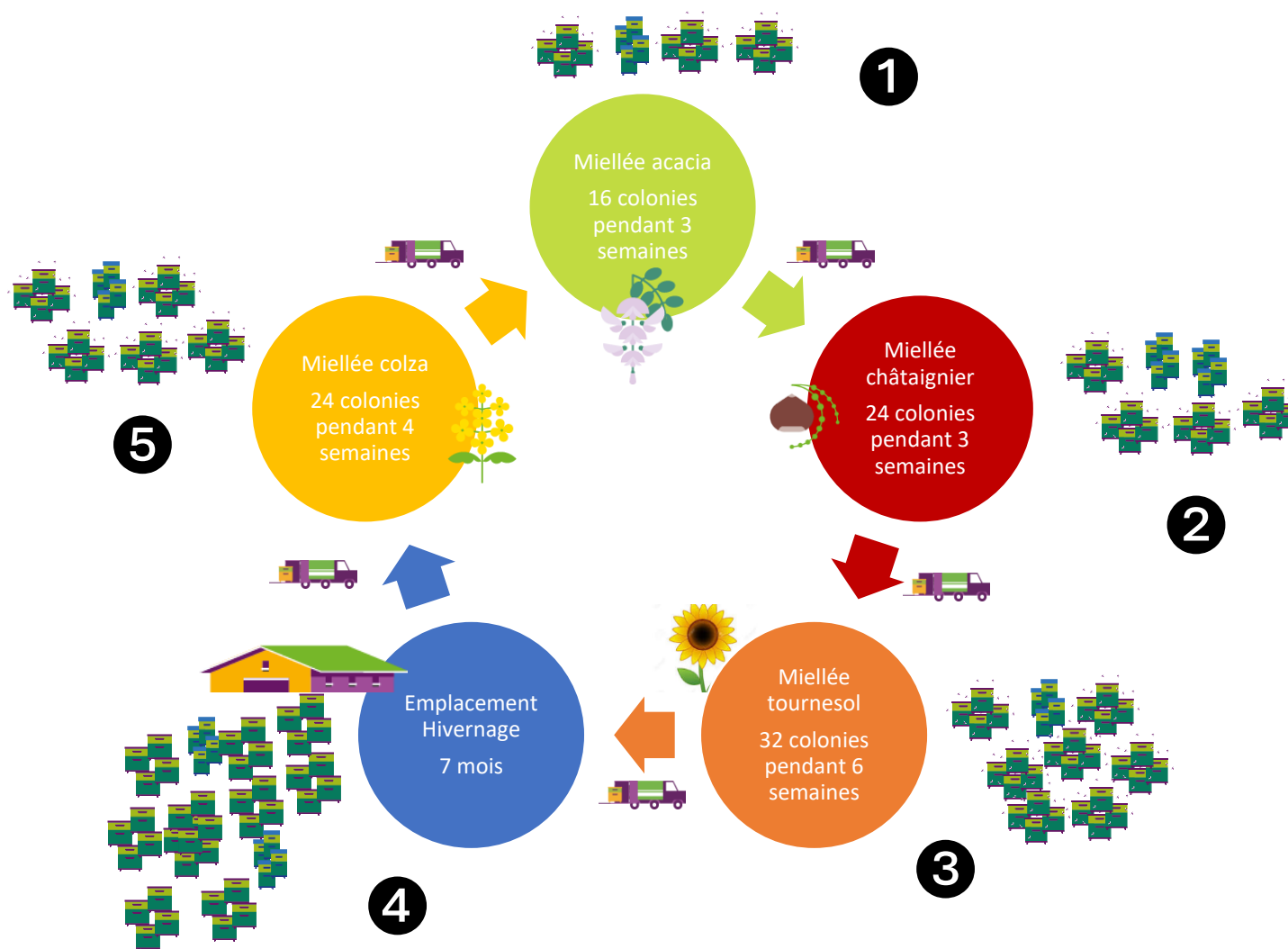
Nombre d'emplacements à respecter en fonction du nombre de colonies engagées :

| Nombre de colonies engagées | Nombre minimum d'emplacements sur la période d'engagement |
|-----------------------------|-----------------------------------------------------------|
| 80 à 95                     | 3                                                         |
| 96 à 119                    | 4                                                         |
| 120 à 143                   | 5                                                         |
| 144 à 167                   | 6                                                         |
| 168 à 191                   | 7                                                         |
| 192 à 215                   | 8                                                         |
| 216 à 239                   | 9                                                         |
| 240 à 263                   | 10                                                        |
| 264 à 287                   | 11                                                        |
| 288 à 311                   | 12                                                        |
| 312 à 335                   | 13                                                        |
| 336 à 359                   | 14                                                        |
| 360 à 383                   | 15                                                        |
| 384 à 407                   | 16                                                        |
| 408 à 432                   | 17                                                        |

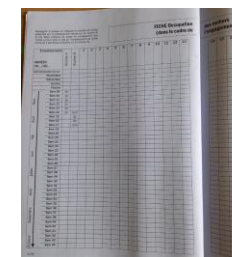




# Comment comptabiliser les emplacements ?



Total = 5 emplacements



# Registre d'élevage

**Le registre d'élevage doit contenir a minima les éléments suivants :**

- Identifiant NAPI
- Numéro PACAGE
- Identité du bénéficiaire (raison sociale, SIRET)
- Nombre de colonies total
- Nombre de colonies engagées dans la MAEC (ruches et ruchettes de production de miel)
- Pour chaque emplacement :
  - ✓ Localisation (commune et adresse/lieu-dit)
  - ✓ Nombre de colonies
  - ✓ Durée de présence des colonies (date arrivée et de départ)





# Montant de l'aide



# Montant de l'aide

Le montant d'aide compense les surcoûts et manques à gagner lié au respect des engagements.

Aide forfaitaire **200€/tranche de 10 colonies** : 80% FEADER et 20% Région, exemple :

- **Minimum** (plancher) : **80 colonies** : 1 600 €
- De 141 à 150 colonies – 3 000 €
- **Maximum** (plafond) : **430 colonies** : 8 600 €



**Coefficient  
stabilisateur**

Transparence Gaec :

- 2 associés = plafond\*2
- 3 associés et plus = plafond\*2,5



# Zoom sur l'annexe 1

## Non-respect des engagements et corrections financières

En cas de **non-respect des obligations** du cahier des charges,  
➔ le bénéficiaire doit réaliser une **déclaration spontanée** précisant les éléments objectifs **justifiant son incapacité à respecter** les dites **obligations**

Les déclarations spontanées sont **étudiées au cas par cas** tout comme les suites à donner en termes de paiement et de pénalités.



# Zoom sur l'annexe 1

## Circonstances exceptionnelles, cas de force majeure, permettant de modifier ou rompre l'engagement

Dans des cas dûment justifiées, l'engagement peut être modifié ou rompu : le **bénéficiaire** doit **saisir l'Autorité** de Gestion **Régionale** et justifier les circonstances de sa demande par déclaration spontanée :

- Par mail : [maec@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:maec@nouvelle-aquitaine.fr)
- Par **courrier postal** à l'intention du Président du Conseil régional :

Région Nouvelle-Aquitaine - Unité MAEC  
15 rue de l'Ancienne Comédie  
CS 70575  
86 021 Poitiers Cedex

l'**Autorité** de Gestion **Régionale**  
**apprécie les suites à donner**  
au contrat et les corrections  
financières éventuelles.

Peuvent être **considérés comme force majeure** : les **événements extérieurs** à l'exploitation, **imprévisibles** et **irrésistibles** (i.e. : l'exploitant n'a aucun moyen raisonnable d'échapper à leurs conséquences).



# Zoom sur l'annexe 1

## Non-respect des engagements et corrections financières

### Corrections financières appliquées à la suite d'un contrôle

| Cahier des charges MAEC                                                                        | Modalités de contrôle sur place                                        | Pièces à fournir   | Corrections financières                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Détenir de façon permanente un nombre de colonies au moins égal au nombre de colonies engagées | Documentaire et contrôle visuel de cohérence avec les constats terrain | Registre d'élevage | Déchéance totale de l'aide                                         |
| Avoir un emplacement par tranche de 24 colonies sur la période d'engagement                    | Documentaire et contrôle visuel de cohérence avec les constats terrain | Registre d'élevage | Déchéance totale de l'aide                                         |
| Avoir, a minima, 12 colonies par emplacement                                                   | Documentaire et contrôle visuel de cohérence avec les constats terrain | Registre d'élevage | Emplacement non comptabilisé en cas de non-respect de l'obligation |
| Respecter un temps minimum de présence de colonies de 3 semaines par emplacement               | Documentaire                                                           | Registre d'élevage | Emplacement non comptabilisé en cas de non-respect de l'obligation |
| Détenir un registre d'élevage permettant de justifier le respect des engagements               | Documentaire                                                           | Registre d'élevage | Déchéance totale de l'aide                                         |

**Déchéance totale = remboursement des sommes déjà perçues**



# Zoom sur l'annexe 1

## Modification de bénéficiaire en cours d'engagement

### Cessation d'activité en cours d'engagement :

- Sans repreneur = déchéance totale de l'aide.
- Avec repreneur : après validation du service instructeur, recalcul de l'aide à partir de la déclaration de détention et d'emplacement de ruches 2026.

**Le service instructeur peut demander des pièces complémentaires.**

### Changement de statuts en cours d'instruction :

1. Le dossier est instruit en fonction de la forme juridique de l'exploitation au moment du dépôt de la demande d'aide.
2. En cas de changement : fournir les justificatifs de ce changement
3. Un arrêté tenant compte du changement sera établi et transmis par le service instructeur

**Dans tous les cas, le nouveau bénéficiaire devra respecter les conditions d'éligibilité de la MAEC API.**



# Demande d'aide



# Demande d'aide

## 2 démarches à effectuer

Dépôt de la demande d'aide  
sur le site de la Région :

Appel à projets FEADER - "MAEC Amélioration  
du potentiel pollinisateur des abeilles ou API"  
(2026) | Europe

### Bienvenue

sur l'interface de dépôt et de suivi des demandes d'aides régionales et européennes Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine

Un espace personnel pour déposer vos demandes d'aides régionales et européennes

Un compte unique  
pour toutes vos démarches  
en Nouvelle-Aquitaine.

Une saisie simplifiée  
pour vous faire gagner du  
temps !

Un suivi en ligne  
de vos demandes d'aides  
et de subventions.

Connectez-vous à votre compte Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine  
Pour accéder à votre espace personnel, il est nécessaire de créer un compte Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine.

JE ME CONNECTE JE CRÉE UN COMPTE

Déclaration sur TéléPAC  
en lien avec les règles de conditionnalité

Entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 mai 2026  
(sauf changement)

*NB : un numéro PACAGE est  
nécessaire*

Entre le 25 février et le 29 mai 2026



# Demande d'aide

## 2 démarches à effectuer

Dépôt de la demande d'aide  
sur le site de la Région :

Appel à projets FEADER - "MAEC Amélioration  
du potentiel pollinisateur des abeilles ou API"  
(2026) | Europe

**Bienvenue**

sur l'interface de dépôt et de suivi des demandes d'aides régionales et européennes Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine

Un espace personnel pour déposer vos demandes d'aides régionales et européennes

Obligatoire pour bénéficier d'une aide

Connectez-vous à votre compte Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine

Pour accéder à votre espace personnel, il est nécessaire de créer un compte Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine.

JE ME CONNECTE

JE CRÉE UN COMPTE

Entre le 25 février et le 29 mai 2026

Déclaration sur TéléPAC  
en lien avec les règles de conditionnalité

Obligatoire sinon pénalité en cas de contrôle Etat  
(sauf changement)

*NB : un numéro PACAGE est  
nécessaire*



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



# Demande d'aide

## MDNA : Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine

→ Mêmes principes de demande d'aide que les autres dispositifs d'aide Région.

→ **SRU : Service Relation aux Usagers :**

Les conseillers du SRU sont disponibles du lundi au vendredi sans interruption de 9h à 18h :

N° tel : au 05 49 38 49 38 : choix 1

Mail : [contact@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:contact@nouvelle-aquitaine.fr)

→ **Equipe MAEC :** [maec@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:maec@nouvelle-aquitaine.fr)

→ Guides de demande d'aide disponibles en ligne [ici](#)

→ Un accusé d'enregistrement confirme le dépôt du dossier

### Bienvenue

sur l'interface de dépôt et de suivi des demandes d'aides régionales et européennes Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine

Un espace personnel pour déposer vos demandes d'aides régionales et européennes



**Un compte unique**  
pour toutes vos démarches  
en Nouvelle-Aquitaine.



**Une saisie simplifiée**  
pour vous faire gagner du  
temps !



**Un suivi en ligne**  
de vos demandes d'aides  
et de subventions.

Connectez-vous à votre compte Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine

Pour accéder à votre espace personnel, il est nécessaire de créer un compte Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine.

JE ME CONNECTE

JE CRÉE UN COMPTE



[europe-en-nouvelle-aquitaine.eu](http://europe-en-nouvelle-aquitaine.eu)

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



## 4. Présentation succincte des modalités de dépôt d'un dossier



**Appel à projets FEADER - "MAEC Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles ou API" (2025)**



# Création d'un compte MDNA

Je me connecte :

[Appel à projets FEADER - "MAEC Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles ou API" \(2026\) | Europe](#)

## Le dépôt du dossier

Télécharger le contenu de l'appel à projets

L'engagement doit impérativement répondre au cahier des charges décrit dans l'appel à projets

Vous pouvez déposer votre demande de subvention sur la plateforme dématérialisée "Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine" :

Déposer ma demande

Puis je clique sur le bouton :

## Documents ressources

- › [Aide au dépôt de dossier.](#)
- › [Formulaire du respect de la commande publique](#)

## Contact

Unité MAEC



[europe-en-nouvelle-aquitaine.eu](http://europe-en-nouvelle-aquitaine.eu)

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

# Etape 1 : Création du compte

2 Cliquer sur le bouton « Je crée un compte »



3 Si vous avez déjà un compte MDNA, vous devez vous connecter directement avec votre adresse e-mail et votre mot de passe





# Etape 2 : Formulaire

1 Compléter le formulaire avec les informations demandées

2 Définir un mot de passe en respectant les caractères de sécurité demandés

Mot de passe \*

Votre mot de passe doit contenir au moins :

- Une lettre minuscule
- Une lettre majuscule
- Un chiffre
- Un caractère spécial
- 12 caractères

3 Valider le formulaire en cliquant sur « Créer un compte »

**Créez votre compte pour accéder aux services de la Région Nouvelle-Aquitaine**

\* Champs requis

Civilité \*

☐ Madame ☒ Monsieur

Nom de naissance \*

Nom d'usage (si différent du nom de naissance) ?

Prénom \*

Date de naissance \*

Adresse mail \*

srudemonstrationdvs@yopmail.com

Vérification de l'adresse email \*

srudemonstrationdvs@yopmail.com

Numéro de téléphone ?

0000000000

Mot de passe \*

Achanger2023.@

Confirmation du mot de passe \*

\*\*\*\*\*

☒ Je déclare avoir lu et accepter la politique de confidentialité sur les données personnelles

RETOUR CRÉER UN COMPTE



# Etape 3 : Vérification du mail

1

Un lien de vérification vous est alors envoyé par mail.



**Vous devez vérifier votre adresse mail pour activer votre compte.**

Un mail avec des instructions à suivre vous a été envoyé.

2

Cliquer sur « Lien pour la vérification de l'adresse mail » pour activer le compte





# Etape 4 : Connexion

Une fois le compte créé, revenir sur la page de connexion.  
Vous pouvez alors vous connecter.

**Bienvenue**

**Connectez-vous**

Adresse mail

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

**SE CONNECTER**

Vous n'avez pas encore de compte ? [Créez votre compte](#)

**Bienvenue**  
sur l'interface de dépôt et de suivi des demandes d'aides régionales et européennes Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine

Un espace personnel pour déposer vos demandes d'aides régionales et européennes



**Un compte unique**  
pour toutes vos démarches  
en Nouvelle-Aquitaine.



**Une saisie simplifiée**  
pour vous faire gagner du  
temps !



**Un suivi en ligne**  
de vos demandes d'aides  
et de subventions.

**Connectez-vous à votre compte Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine**

Pour accéder à votre espace personnel, il est nécessaire de créer un compte Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine.

**JE ME CONNECTE**

**JE CRÉE UN COMPTE**



# Etape 5 : Finalisation du profil

Vous devez alors finaliser votre profil en tant que «**structure**».

- 1
- 2
- 3

## Finalisation du profil

Dernière étape

### 1/2 - Précisez votre type de profil

- ☐ Je suis un particulier. Je souhaite déposer ou gérer une demande d'aide à titre personnel (exemple : Aide au permis, Bourses, BAFA...).
- ☒ Je représente une structure (entreprise, association, établissement, collectivité...). Je souhaite déposer ou gérer une demande d'aide pour cette structure. Je me munis de son numéro de SIRET ou de GAL.

### 2/2 - Vous êtes une structure. Précisez votre situation

- ☒ Cette structure possède un numéro de SIRET.
- ☐ Cette structure est un groupe d'action locale (GAL). Je me munis de son numéro de GAL.

PASSER À L'ÉTAPE SUIVANTE



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

# Etape 5 : Finalisation du profil

Saisir le numéro Siret de votre structure



**Finalisation du profil**

Dernière étape

Informations de la structure

Numéro Siret (14 chiffres sans espaces) \*

RETOUR

VALIDER



# Etape 5 : Finalisation du profil

Enfin, saisir la  
dénomination de votre  
structure puis validez

## Finalisation du profil

Dernière étape

Informations de la structure (SIRET N°57215826900868)

Dénomination de la structure (Raison sociale) \*

VALIDER





# Etape 5 : Finalisation du profil

Si vous avez déjà un compte et un dossier pour 2025, la procédure débute

Vous pouvez déposer votre demande de subvention sur la plateforme dématérialisée "Mes démarches Aquitaine" :

**Déposer ma demande**

## Documents ressources

- › [Aide au dépôt de dossier.](#)
- › [Formulaire du respect de la commande publique](#)

## Contact

## Bienvenue

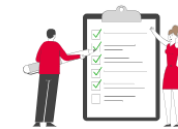
sur l'interface de dépôt et de suivi des demandes d'aides régionales et européennes Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine

### Un espace personnel pour déposer vos demandes d'aides régionales et européennes



#### Un compte unique

pour toutes vos démarches en Nouvelle-Aquitaine.



#### Une saisie simplifiée

pour vous faire gagner du temps !



#### Un suivi en ligne

de vos demandes d'aides et de subventions.

### Connectez-vous à votre compte Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine

Pour accéder à votre espace personnel, il est nécessaire de créer un compte Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine.

JE ME CONNECTE

JE CRÉE UN COMPTE



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



# Démonstration dépôt d'un dossier

## Détail du dossier

[Retour à la recherche](#) [Actualiser](#)

Gérer les utilisateurs

### DOSSIER V1 - C - EN CRÉATION

N° dossier : 42982110  
Dispositif : FEADER - MAEC API (Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles) 2025  
Date dépôt :  
Statut : Création

[Supprimer ce dossier](#)

### BÉNÉFICIAIRE

Bénéficiaire :  
Contact :  
Mail :  
Téléphones :

### LES TIERS DU DOSSIER

Créateur du dossier : PERSIL & ROMARIN  
Bénéficiaire financier : PERSIL & ROMARIN

### FINANCIER

Aide accordée :  
Montant payé :  
Reste à verser :

### CONTACT RÉGION

Direction : Direction de l'agriculture, des IAA et de la pêche (NA) (Bdx)  
Service Relation aux usagers :  
05 49 38 49 38  
[contact@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:contact@nouvelle-aquitaine.fr)  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

RÉCAPITULATIF

MAIL(S)

DÉCISION(S)

| Date | Etape | Montant | Référence | Réalisé par |
|------|-------|---------|-----------|-------------|
|------|-------|---------|-----------|-------------|

|   |                       |   |             |  |
|---|-----------------------|---|-------------|--|
| - | Demande de subvention | - | N°832389010 |  |
|---|-----------------------|---|-------------|--|

1- COMPLÉTER LE  
FORMULAIRE

2- JOINDRE LES  
JUSTIFICATIFS

3- ENVOYER LA  
DEMANDE



[europe-en-nouvelle-aquitaine.eu](http://europe-en-nouvelle-aquitaine.eu)

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



L'EUROPE EN RÉGION

## Formulaire de demande d'aide

FEADER - MAEC API (Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles) 2025

1 Pré-requis

2 Demandeur

3 Projet

4 Plan de financement

5 Indicateurs

6 Engagements et attestations

7 Coordonnées bancaires

Version technique du formulaire : VBB07

### ✓ Déroulé de votre demande d'aide

- Le dépôt de votre demande se déroule en 3 grandes étapes :

1. Renseignement de votre demande
2. Ajout des documents justificatifs

3. Envoi de votre demande. Toutes ces étapes sont réalisées depuis cette plateforme.

- Une attestation de dépôt vous sera adressée par mail après l'envoi de votre demande pour vous confirmer la bonne réception par nos services.

- Le dépôt d'une demande ne vaut pas acceptation. Vous serez informé(e) par mail de la suite donnée à votre demande. Des informations complémentaires pourront vous être demandées par nos services.

### ✓ Informations sur l'utilisation de vos données personnelles

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de cette Aide :

- Responsable du traitement : Direction de l'Agriculture, des industries agroalimentaires et de la pêche.

- Pour la ou les finalité(s) suivante(s) : Gestion des aides relatives au Fonds Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural (FEADER), autorisant le traitement des données à des fins statistiques et publication.

- Les destinataires des données sont la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de Service et de Paiement.

- Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

- Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant au correspondant informatique et libertés : dpo@nouvelle-aquitaine.fr

EXPORTER EN PDF

ENREGISTRER ET FERMER

→ SUIVANT

Les informations saisies sont automatiquement enregistrées lorsque vous passez à la page suivante.



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

# Démonstration dépôt d'un dossier

## Onglet 2 – Rubrique Demandeur

1 Pré-requis 2 **Demandeur** 3 Projet 4 Plan de financement 5 Indicateurs 6 Engagements et attestations 7 Coordonnées bancaires

### Préciser le N° PACAGE

#### ✓ Structure qui dépose la demande

Vous êtes

☒ Structure avec SIRET ☐ Particulier ou structure sans SIRET

APS

La Région vous simplifie la vie en se procurant directement les informations et les documents auprès de l'INSEE.

SIRET\*

Rechercher

☐ En cours d'inscription auprès de l'INSEE

N° PACAGE

Dénomination courte

Sigle

Catégorie juridique

Niveau I\*



Niveau II\*



Niveau III\*



Code NAF\*



Capital social

Date de création

Tranche d'effectif salarié

CA

➤ Une fois le SIRET renseigné et les champs remplis automatiquement, **vous devez ajouter le N° PACAGE** de l'exploitation liée au SIRET.



# Démonstration dépôt d'un dossier

## Onglet 2 – Rubrique Demandeur

1 Pré-requis > 2 Demandeur > 3 Projet > 4 Plan de financement > 5 Indicateurs > 6 Engagements et attestations > 7 Coordonnées bancaires

### Focus sur certaines questions

#### DOSSIER SUIVI PAR

Civilité\*

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom\*

Prénom\*

Fonction

Courriel\*

Téléphone fixe

Mobile\*

➤ Dans la rubrique  
« Dossier suivi par »  
indiquer les coordonnées  
de la personne à  
contacter au sein de votre  
structure pour tout  
échange sur le dossier.  
Si vous êtes en  
exploitation individuelle,  
ce sont vos coordonnées.





# Démonstration dépôt d'un dossier

## Onglet 2 – Rubrique Demandeur

1 Pré-requis > 2 Demandeur > 3 Projet > 4 Plan de financement > 5 Indicateurs > 6 Engagements et attestations > 7 Coordonnées bancaires

### Focus sur certaines questions

#### ✓ Informations complémentaires

L'entreprise appartient-elle à un groupe ?\*

☐ Oui ☒ Non

Le bénéficiaire de l'aide est-il exploitant agricole ?\*

☒ Oui ☐ Non

➤ Répondre oui

#### ✓ Porteur(s) partenaire(s)

Le projet est-il multi-partenarial?\*

☐ Oui ☒ Non

Un chef de file est-il identifié?\*

☐ Oui ☒ Non

Le bénéficiaire de l'aide est-il le chef de file?\* ?

☐ Oui ☒ Non

➤ Si vous répondez non à cette première question ici

➤ Vous devez répondre non aux deux suivantes ici



# Démonstration dépôt d'un dossier



L'EUROPE EN RÉGION

## Onglet 3 – Rubrique Projet

1 Pré-requis > 2 Demandeur > **3 Projet** > 4 Plan de financement > 5 Indicateurs > 6 Engagements et attestations > 7 Coordonnées bancaires

### Intitulé et description du projet

#### ✓ DESCRIPTION

Intitulé du projet :\*

MAEC API 2026

➤ Indiquer obligatoirement « MAEC API 2026 »

Le dossier répond-il à un appel à projets ?\*

☒ Oui ☐ Non

➤ Répondre « Oui »

Appel à projets concerné :\*

70.29.01 - MAEC API (Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles) - 2025

➤ Choisir « MAEC API 2026 »

Présentation du projet (objet, objectifs, résultats attendus, en quoi le projet correspond aux objectifs du dispositifs etc.)\*

J'engage 120 colonies sur 4 emplacements sur les communes de Poitiers (86), Vouneuil-sous-Biard (86), Vivonne (86) et Chauvigny (86).

4866 caractères restants

➤ Le champ « **Présentation du projet** » est en texte libre permet de reprendre les éléments contextuels afin que l'instruction se déroule le plus efficacement possible.  
Il est à noter que les informations saisies dans cette zone pourront être utilisées dans des documents officiels liés à de la communication tant au niveau régional que national.  
*Un exemple est proposé ci-dessus.*

# Démonstration dépôt d'un dossier

## Onglet 3 – Rubrique Projet

1 Pré-requis > 2 Demandeur > 3 **Projet** > 4 Plan de financement > 5 Indicateurs > 6 Engagements et attestations > 7 Coordonnées bancaires

### Intitulé et description du projet

Le lieu où se déroule le projet est différent de l'adresse du porteur :

☐ Oui ☒ Non

- Dans le cas où les colonies ne sont jamais sur le siège d'exploitation (adresse liée au SIRET), il convient de répondre « Oui » ; indiquer alors l'adresse à laquelle les colonies sont localisées sur la plus grande partie de l'année.
- Dans le cas de la transhumance, si le siège d'exploitation est utilisé comme emplacement pour le stockage hivernal (même uniquement), répondre « Non ». Si ce n'est pas le cas, se référer point ci-dessus.

# Démonstration dépôt d'un dossier

## Onglet 3 – Rubrique Projet

1 Pré-requis > 2 Demandeur > **3 Projet** > 4 Plan de financement > 5 Indicateurs > 6 Engagements et attestations > 7 Coordonnées bancaires

### Intitulé et description du projet

Pour vous aider à compléter votre demande vous pouvez télécharger le guide :

[ICI](#)

Nombre de colonies à engager dans la MAEC API (ruches et ruchettes de production de miel uniquement) :\*

Nombre d'emplacements minimal pour respecter le cahier des charges MAEC API (1 emplacement par tranche de 24 colonies) :

Calculez

Nombre d'emplacements pour cette campagne au sens du cahier des charges MAEC API (1 emplacement par tranche de 24 colonies) :\*

- Indiquer le nombre de colonies que vous souhaitez engager. Ce nombre est égale ou inférieur à celui de votre déclaration obligatoire de 2024 (Télérucher).

- En cliquant sur « Calculez », le nombre d'emplacements nécessaire s'affichera.
- Indiquer le nombre d'emplacements à engager.  
*Pour rappel, il faut 1 emplacement par tranche de 24 colonies.  
Ex : 80 colonies engagés / 24 = 3,33  
→ dans ce cas l'apiculteur doit engager au moins 3 emplacements.*
- Si vous indiquez un nombre d'emplacements inférieur à celui nécessaire, un message d'alerte apparaît en passant à la page suivante. Celui-ci n'est pas bloquant et ne vous empêchera pas de poursuivre votre demande.
- Vous pouvez revenir en arrière pour modifier ce nombre ou le nombre de colonies à engager.  
Si vous ne faites pas cette modification, le service instructeur reviendra vers vous au moment de l'instruction de votre dossier. Le nombre de colonies à engager pourra être revu à la baisse en cohérence avec le nombre d'emplacements déclaré.



# Démonstration dépôt d'un dossier

## Onglet 3 – Rubrique Projet

1 Pré-requis > 2 Demandeur > **3 Projet** > 4 Plan de financement > 5 Indicateurs > 6 Engagements et attestations > 7 Coordonnées bancaires

### Intitulé et description du projet

Je m'engage à faire ma déclaration sur TéléPAC en indiquant que je demande une MAEC API auprès de la Région. \*

☐ Oui

➤ Cocher la case « Oui ».  
Pour rappel, en plus de votre déclaration MDNA sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine, **vous devez réaliser une déclaration sur le site TéléPAC** au moment de la déclaration annuelle (entre le 01/04 et le 15/05) et cocher la case indiquant que vous réalisez une demande d'aide auprès de la Région (cf. capture d'écran ci-dessous)



# Démonstration dépôt d'un dossier

## Onglet 3 – Rubrique Projet

1 Pré-requis > 2 Demandeur > 3 **Projet** > 4 Plan de financement > 5 Indicateurs > 6 Engagements et attestations > 7 Coordonnées bancaires

### Intitulé et description du projet

#### ✓ Calendrier du projet

Début prévisionnel du projet : \* ?

15/05/2026

Fin prévisionnelle du projet : \* ?

14/05/2027

Le calendrier du projet est identique pour tous les bénéficiaires.

Il correspond aux dates d'engagement dans la MAEC API

Début : 15 mai 2026

Fin : 14 mai 2026

# Démonstration dépôt d'un dossier

## Onglet 3 – Rubrique Projet

1 Pré-requis > 2 Demandeur > **3 Projet** > 4 Plan de financement > 5 Indicateurs > 6 Engagements et attestations > 7 Coordonnées bancaires

### Intitulé et description du projet

#### ✓ Indicateurs régionaux agricoles

Votre projet inclut-il un atelier certifié AB ou en conversion ; pour les organismes d'accompagnement des agriculteurs, votre projet concerne-t-il majoritairement le mode de production en Agriculture Biologique ?\* ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Sans objet

Précisez si votre projet contribue à produire ou développer des protéines végétales :\*

☐ Oui ☐ Non ☐ Sans objet

L'exploitation est-elle certifiée Haute Valeur Environnementale (certification de niveau 3) ?\* ?

☐ Oui, exploitation certifiée HVE ☐ En cours - en projet de certification ☐ Non, exploitation non certifiée ☐ Sans objet

L'exploitation bénéficie-t-elle de l'Eco-régime de niveau supérieur ou spécifique à l'agriculture biologique au titre du 1er pilier de la PAC ?\* ?

☐ Oui ☐ En cours - en projet ☐ Non ☐ Sans objet

Êtes-vous un Jeune Agriculteur ou votre exploitation comporte-t-elle au moins un Jeune Agriculteur (18-40 ans révolus - bénéficiaire DJA ou DNJA) ?\* ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Sans objet

Êtes-vous un Nouvel Agriculteur ou votre exploitation comporte-t-elle au moins un Nouvel Agriculteur (41-55 ans révolus - bénéficiaire DNJA) ?\* ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Sans objet

Pour les organismes d'accompagnement des agriculteurs, votre projet concerne-t-il majoritairement l'installation d'un Jeune Agriculteur ou d'un Nouvel Agriculteur ?\* ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Sans objet

➤ Ces informations sont purement indicatives.  
Si vous n'êtes pas concerné choisissez « Sans objet »  
En cas de doute, indiquer « Non »



# Démonstration dépôt d'un dossier

## Onglet 4 – Rubrique Plan de financement

1 Pré-requis > 2 Demandeur > 3 Projet > **4 Plan de financement** > 5 Indicateurs > 6 Engagements et attestations > 7 Coordonnées bancaires

### Régime de TVA

#### ✓ Dépenses prévisionnelles

Régime TVA pour les dépenses liées à ce projet :\*

☐ Assujetti (H.T.) ☒ Non assujetti (T.T.C.)

➤ Par défaut, choisissez non assujetti

### Autres dispositions réglementaires

#### ✓ Autres dispositions réglementaires

Etes-vous soumis aux obligations de la commande publique ?\*

☐ Oui ☒ Non  
☐ Je ne sais pas

➤ Choisissez « Non », sauf cas contraire  
(exploitation de lycée agricole)





# Démonstration dépôt d'un dossier

## Onglet 4 – Rubrique Plan de financement

1 Pré-requis > 2 Demandeur > 3 Projet > **4 Plan de financement** > 5 Indicateurs > 6 Engagements et attestations > 7 Coordonnées bancaires

### Autres dispositions réglementaires

Actions de communication et d'information prévues dans le cadre de l'opération conformément aux obligations de publicité prévues par la réglementation :\*

Aucune obligation de communication

Toutefois **Ce champ est obligatoire :**

- Précisez les éventuelles actions de communication mises en œuvre
- Rappel : aucune obligation.
- Si aucune action de communication, précisez : « Aucune »



# Démonstration dépôt d'un dossier

## Onglet 5 – Indicateurs

1 Pré-requis > 2 Demandeur > 3 Projet > 4 Plan de financement > **5 Indicateurs** > 6 Engagements et attestations > 7 Coordonnées bancaires

### Indicateurs de pilotage prévisionnels

#### Indicateurs de pilotage prévisionnels

| Codification | Indicateur                                                                                                                            | Unité  | Type saisie (1) | Valeur prévisionnelle | Commentaire bénéficiaire |
|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-----------------|-----------------------|--------------------------|
| FEAD23_M.35  | Nombre de ruches aidées                                                                                                               | Nombre | S               |                       |                          |
| FEAD23_O.14  | Nombre de bénéficiaires couverts par des engagements en matière d'environnement/de climat qui vont au-delà des exigences obligatoires |        | S               |                       |                          |

(1) Type de saisie : S si saisie manuelle, P si calcul automatique suite à la saisie des participants, E si calcul automatique suite à la saisie des entreprises

- Remplir la colonne valeur prévisionnelle :
- Nombre de ruches aidées : nombre de colonies que vous souhaitez engager
  - Nombre de bénéficiaires : toujours indiquer 1 (même si vous êtes en GAEC)



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

# Démonstration dépôt d'un dossier

## Onglet 6 – Engagements et attestations

1 Pré-requis > 2 Demandeur > 3 Projet > 4 Plan de financement > 5 Indicateurs > **6 Engagements et attestations** > 7 Coordonnées bancaires

### Modalité de signature et déclaration sur l'honneur

#### ✓ Modalités de signature

Si votre aide est acceptée, souhaitez-vous signer la décision attributive de l'aide de façon électronique ?\*

☐ Oui ☒ Non ☐ Je ne sais pas

➤ Choisir « Non », il n'y a aucun document à signer

- Je m'engage à informer le service instructeur de toute procédure collective (sauvegarde judiciaire/ redressement judiciaire/ liquidation judiciaire)
  - J'atteste sur l'honneur que la société ne fait pas l'objet, à la date de la signature de la présente demande, d'une procédure collective (sauvegarde judiciaire/ redressement judiciaire/ liquidation judiciaire)
- J'atteste avoir lu les conditions ci-dessus et m'engage à les respecter :\*

☒ Oui

➤ Après avoir pris connaissance des termes, cocher « Oui »

L'inexactitude de ces déclarations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide.



# Démonstration dépôt d'un dossier

## Onglet 6 – Engagements et attestations

1 Pré-requis > 2 Demandeur > 3 Projet > 4 Plan de financement > 5 Indicateurs > 6 Engagements et attestations > 7 **Coordonnées bancaires**

### ✓ Domiciliation bancaire

Le RIB renseigné ci-dessous doit être celui d'un compte courant. Le RIB d'un livret sera automatiquement rejeté.

Titulaire du compte\*

(nom et prénom du titulaire du compte ou nom de la société)

IBAN\*

BIC\*

Une fois les coordonnées bancaires complétées, cliquer sur « Saisie terminée »

Exporter en PDF

← Précédent

Enregistrer et fermer

✓ Saisie terminée

! Les **coordonnées bancaires** ainsi que l'intitulé doivent être **identiques au RIB fourni** dans les pièces justificatives



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



# Démonstration dépôt d'un dossier



L'EUROPE EN RÉGION

## DOSSIER V1 - C - EN CRÉATION

N° dossier : 42982110

Dispositif : FEADER - MAEC API (Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles) 2025

Date dépôt :

Statut : Création

[Supprimer ce dossier](#)

## BÉNÉFICIAIRE

Bénéficiaire : PERSIL & ROMARIN

Contact : M Bellegarde Benjamin

Mail : [benjamin.bellegarde@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:benjamin.bellegarde@nouvelle-aquitaine.fr)

Téléphones : 0606060606

## LES TIERS DU DOSSIER

Créateur du dossier : PERSIL & ROMARIN

Bénéficiaire financier : PERSIL & ROMARIN

## FINANCIER

Aide accordée :

Montant payé :

Reste à verser :

## CONTACT RÉGION

Direction : Direction de l'agriculture, des IAA et de la pêche (NA) (Bdx)

Service Relation aux usagers :

05 49 38 49 38

[contact@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:contact@nouvelle-aquitaine.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

RÉCAPITULATIF

MAIL(S)

DÉCISION(S)

| Date | Etape | Montant | Référence | Réalisé par |
|------|-------|---------|-----------|-------------|
|------|-------|---------|-----------|-------------|

|   |                       |   |             |  |
|---|-----------------------|---|-------------|--|
| - | Demande de subvention | - | N°832389010 |  |
|---|-----------------------|---|-------------|--|

1- FORMULAIRE  
COMPLÉTÉ



2- JOINDRE LES  
JUSTIFICATIFS

3- ENVOYER LA  
DEMANDE



[europe-en-nouvelle-aquitaine.eu](http://europe-en-nouvelle-aquitaine.eu)

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

# Démonstration dépôt d'un dossier



L'EUROPE EN RÉGION

| Pièces justificatives déposées                                                                                                                                                                         |                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Récépissé de déclaration de détention et d'emplacement de ruches *</b>                                                                                                                              | Ajouter un document |
| Pour tous les demandeurs                                                                                                                                                                               |                     |
| Aucun document fourni                                                                                                                                                                                  |                     |
| <b>Attestation ATEXA *</b>                                                                                                                                                                             | Ajouter un document |
| Tout demandeur                                                                                                                                                                                         |                     |
| Justificatif du régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles (1 seule suffit au nom d'un des associés en cas de forme sociétaire, sauf cas de transparence GAEC) |                     |
| Aucun document fourni                                                                                                                                                                                  |                     |
| <b>RIB *</b>                                                                                                                                                                                           | Ajouter un document |
| Pour tous les demandeurs. Si daté, il doit avoir moins de 3 mois                                                                                                                                       |                     |
| Aucun document fourni                                                                                                                                                                                  |                     |
| <b>Pièce d'identité</b>                                                                                                                                                                                | Ajouter un document |
| Pour tous les exploitants individuels (carte d'identité ou passeport)                                                                                                                                  |                     |
| Aucun document fourni                                                                                                                                                                                  |                     |
| <b>Acte constitutif : copie de la publication au JO ou récépissé de déclaration en préfecture</b>                                                                                                      | Ajouter un document |
| Pour les associations                                                                                                                                                                                  |                     |
| Aucun document fourni                                                                                                                                                                                  |                     |
| <b>Attestation de délégation de signature</b>                                                                                                                                                          | Ajouter un document |
| Pour les associations                                                                                                                                                                                  |                     |
| Si le signataire n'est pas le représentant légal                                                                                                                                                       |                     |
| Aucun document fourni                                                                                                                                                                                  |                     |
| <b>Formulaire du respect de la commande publique</b>                                                                                                                                                   | Ajouter un document |
| Pour les demandeurs soumis à la commande publique                                                                                                                                                      |                     |
| Aucun document fourni                                                                                                                                                                                  |                     |
| <b>Autres pièces justificatives</b>                                                                                                                                                                    | Ajouter un document |
| Pour tous les demandeurs                                                                                                                                                                               |                     |
|                                                                                                                                                                                                        |                     |

☐ Sélectionner toutes les pièces justificatives



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

# Démonstration dépôt d'un dossier

## CONFIRMER LE DÉPÔT DE VOTRE DEMANDE

Vous devez avoir renseigné le formulaire et ajouté toutes les pièces justificatives nécessaires pour déposer votre demande.

Confirmez-vous l'envoi de votre demande auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine ?

Après avoir inséré  
vos justificatifs  
cliquez sur :

ANNULER

ENVOYER LA DEMANDE



# Après le dépôt de votre dossier

## DOSSIER V1 - S - SOUMIS

N° dossier : 42982110  
Dispositif : FEADER - MAEC API (Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles) 2025  
Date dépôt : 19/03/2025  
Statut : Création

## BÉNÉFICIAIRE

Bénéficiaire : PERSIL & ROMARIN  
Contact : M Bellegarde Benjamin  
Mail : [benjamin.bellegarde@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:benjamin.bellegarde@nouvelle-aquitaine.fr)  
Téléphones : 0606060606

## LES TIERS DU DOSSIER

Créateur du dossier : PERSIL & ROMARIN  
Bénéficiaire financier : PERSIL & ROMARIN

## FINANCIER

Aide accordée :  
Montant payé :  
Reste à verser :

## CONTACT RÉGION

Direction : Direction de l'agriculture, des IAA et de la pêche (NA) (Bdx)  
Service Relation aux usagers :  
05 49 38 49 38  
[contact@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:contact@nouvelle-aquitaine.fr)  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

Cliquez sur cet onglet pour voir vos messages

RÉCAPITULATIF

MAIL(S)

DECISION(S)

## 1 MAIL(S)

| Date ↓↑    | Objet ↓↑                                                                                  | Destinataire ↓↑                                                                                          | Date AR ↓↑ | PJ 1 | PJ 2  | Voir                                                                                  |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| 19/03/2025 | REGION NOUVELLE-AQUITAINE : AR de votre demande d'aide FEADER-2025-42982110 - A CONSERVER | <a href="mailto:benjamin.bellegarde@nouvelle-aquitaine.fr">benjamin.bellegarde@nouvelle-aquitaine.fr</a> | -          | -    | -     |  |
|            |                                                                                           |                                                                                                          | Afficher   | 10 ▼ | 1 / 1 |                                                                                       |

Aussitôt la demande envoyée, un mail vous informe qu'une information est disponible sur votre espace





# Après le dépôt de votre dossier



## DÉTAIL DU MAIL

**Objet :** REGION NOUVELLE-AQUITAINE : AR de votre demande d'aide FEADER-2025-42982110 - A CONSERVER

**Destinataire :** benjamin.bellegarde@nouvelle-aquitaine.fr

**N° Dossier :** FEADER-2025-42982110 (MAEC API)

**Nom :** PERSIL & ROMARIN

**Dispositif :** FEADER - MAEC API (Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles) 2025

**Date de dépôt :** 19/03/2025

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre dossier.

Le présent accusé d'enregistrement électronique ne préjuge ni de la complétude ni de la recevabilité de votre dossier lesquelles dépendent de l'examen à venir des pièces fournies ou à fournir.

Après un premier examen de votre dossier, il vous sera transmis un accusé réception précisant la date de début d'éligibilité des dépenses ou vous demandant de fournir des pièces complémentaires dans un délai imparti.

FERMER

Quand vous ouvrez le mail,  
vous trouvez un accusé de  
réception de votre  
demande.

Par la suite d'autres  
messages peuvent vous être  
envoyés pour des demandes  
de complément.

Pensez à consulter  
régulièrement votre espace  
et à regarder vos courriels  
indésirables .



europa-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

# Demande d'aide



# TéléPAC



## CAS 1 : Vous demandez des aides agricoles (en plus de la MAEC API déclarée sur le site Région MDNA) :

### MAEC

MAEC de la programmation 2015-2022 (\*) :

☐ Oui

☐ Non

(engagements débutés en 2022 ou avant, nouveaux engagements API ou PRM)

MAEC de la programmation 2023-2027 (\*) :

☐ Oui

☐ Non

(nouveaux engagements sous API et PRM)

### SYSTEME DE CONSEIL AGRICOLE (SCA)

Si vous êtes engagé dans le système de conseil agricole (SCA) et que vous demandez qu'il en soit tenu compte pour certains contrôles conditionnalité, indiquez-le ci-après (\*) :

☐ Oui

☐ Non

(Si oui, vous devez transmettre à la DDT les justificatifs suivants : autodiagnostic)

### DOSSIER PAC SANS DEMANDE AIDES

Vous déposez un dossier PAC :

- car vous avez demandé auprès de votre Conseil régional le bénéfice d'une aide à l'amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles (API) d'une aide à la protection des races menacées (PRM) ou d'une MAEC forfaitaire

- ou vous avez demandé une aide à la protection des troupeaux contre la prédation ou une aide au gardiennage des troupeaux déposée indépendamment du dossier PAC

- ou vous exploitez des surfaces, demandez des aides animales sans demander d'aides du dossier PAC

☐ Oui

☒ Non

Cochez oui ou non si vous êtes engagé dans une MAEC surfacique en tenant compte de la programmation concernée

Cochez « Non »

### Bloc MAEC :

Il correspond aux MAEC surfaciques gérées par l'Etat et instruites en DDT(M).

### Bloc Dossier PAC sans demande aides :

Comme vous demandez d'autres aides que la MAEC API cochez « Non ».





# TéléPAC



**CAS 2 : Vous ne demandez pas d'autres aides agricoles, uniquement la MAEC API déclarée sur le site Région MDNA :**

## MAEC

MAEC de la programmation 2015-2022 (\*)

(engagements débutés en 2022 ou avant, nouveaux engagements API ou PRM)

☐ Oui

☒ Non

Cocher NON\*

MAEC de la programmation 2023-2027 (\*)

(nouveaux engagements sous API et PRM)

☐ Oui

☒ Non

Cocher NON\*

## SYSTEME DE CONSEIL AGRICOLE (SCA)

Si vous êtes engagé dans le système de conseil agricole (SCA) et que vous demandez qu'il en soit tenu compte pour certains contrôles conditionnalité, indiquez-le ci-après (\*) :

☐ Oui

☒ Non

(Si oui, vous devez transmettre à la DDT les justificatifs suivants : autodiagnostic)

## DOSSIER PAC SANS DEMANDE AIDES

Vous déposez un dossier PAC :

- car vous avez demandé auprès de votre Conseil régional le bénéfice d'une aide à l'amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles (API) d'une aide à la protection des races menacées (PRM) ou d'une MAEC forfaitaire
- ou vous avez demandé une aide à la protection des troupeaux contre la prédation ou une aide au gardiennage des troupeaux déposée indépendamment du dossier PAC
- ou vous exploitez des surfaces, demandez des aides animales sans demander d'aides du dossier PAC

☒ Oui

☐ Non

Cocher OUI\*

### Bloc MAEC :

Il correspond aux MAEC surfaciques gérées par l'Etat et instruites en DDT(M)

### Bloc Dossier PAC sans demande aides :

Vous êtes dans le cas d'un dossier sans demande d'aides donc cochez « Oui »



europa-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



# Pièces justificatives

Au dépôt du dossier, les pièces obligatoires sont :

- Rib
- Atexa
- Déclaration annuelle de détention et d'emplacement de ruches

D'autres pièces peuvent être demandées par le service instructeur, toutefois, les dossiers incomplets restés sans réponse après la date du 31 mars 2027, seront considérés inéligibles.



# Pièces justificatives

| Bénéficiaires concernés                               | Pièces justificatives                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Personne physique<br/>(agriculteur individuel)</b> | Récépissé de déclaration annuelle de détention et d'emplacement de ruches 2025                                                                                                                                      |
|                                                       | RIB                                                                                                                                                                                                                 |
|                                                       | Attestation ATEXA 2026 (attestation téléchargeable depuis votre espace individuel MSA, si vous sollicitez directement votre MSA par téléphone, mail ou courrier, le code de l'attestation à demander est le CNF580) |
|                                                       | Pièce d'identité : carte nationale d'identité ou passeport                                                                                                                                                          |



# Pièces justificatives

| Bénéficiaires concernés | Pièces justificatives                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Personne morale         | Récépissé de déclaration annuelle de détention et d'emplacement de ruches 2025                                                                                                                                                                                                             |
|                         | RIB                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Attestation ATEXA 2026 (excepté pour les lycées agricoles et les établissements spécialisés), (attestation téléchargeable depuis votre espace individuel MSA, si vous sollicitez directement votre MSA par téléphone, mail ou courrier, le code de l'attestation à demander est le CNF580) |
|                         | 1 seule suffit, au nom d'un des associés en cas de forme sociétaire ou associative, à l'exception des GAEC faisant valoir la transparence pour lesquels il faudra fournir autant d'attestations que de gérants eu égard aux plafonds de transparence.                                      |
|                         | <b>Pour les dirigeants relevant du régime de protection sociale des salariés agricoles :</b>                                                                                                                                                                                               |
|                         | Attestation remplie et signée par l'expert-comptable, le comptable ou le commissaire aux comptes de la société relative à la présence de dirigeant(s) relevant du régime de protection sociale des salariés agricoles                                                                      |



# Pièces justificatives

| Bénéficiaires concernés            | Pièces justificatives                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Personne morale<br/>(suite)</b> | <p><b>Pour les associations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Récépissé de déclaration d'association à la Préfecture</li> <li>• Attestation de délégation de signature si le signataire n'est pas le représentant légal</li> <li>• Liste des dirigeants</li> </ul> <p>Document permettant de justifier de l'activité agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissements spécialisés en matière d'insertion : attribution d'aide PAC, statuts association, etc.</li> <li>• Agriculteur actif personne morale exerçant sous forme d'association : attestation ATEXA 2026</li> </ul> |
|                                    | <p><b>Pour les Organismes Qualifiés de Droit Public OQDP</b> (lycées agricoles et établissements spécialisés le cas échéant) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Annexe formulaire du respect de la commande publique pour les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |





# Documents ressources

- [Appel à projets FEADER - "MAEC Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles ou API" \(2026\) | Europe](#)
- [Appel à projets](#)
- [le document d'aide au dépôt du dossier](#)
- [Déposer ma demande d'aide](#)



# Vos Contacts

- **Le Service Relation Usagers (SRU) de la Région Nouvelle-Aquitaine**

N° tel : 05 49 38 49 38 (choix 1) - [contact@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:contact@nouvelle-aquitaine.fr)

Les conseillers sont disponibles du lundi au vendredi  
sans interruption de 9h à 18h

- **L'équipe Maec de la Région Nouvelle-Aquitaine** : [maec@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:maec@nouvelle-aquitaine.fr)

Maïté PROUILLAC, Annie POTEL

- **Association de Développement de l'Apiculture en Nouvelle-Aquitaine (ADANA)** : [contact@adana-asso.fr](mailto:contact@adana-asso.fr)

